

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d' OLIVET



Nombre de conseillers

en exercice : 11
de présents : 9
de votants : 9

Date de convocation

14/11/2024

Date d'affichage

19/11/2024

Le Maire de Olivet certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la Mairie, conformément aux articles 48 et 56 de la Loi du 5 avril 1984.

OBJET

DCM N° 2024 - 41

SUBVENTIONS POUR
L'ORGANISATION DU
MARCHÉ DE NOËL

VOTE

POUR : 9
CONTRE : /
ABSTENTION : /

Séance du 18 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit novembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORAND Éric, Maire.

Présents : MORAND Eric, PIQUET Sarah, LORICHON Michel, ROGER Jean, CHABIRON-LAGADEC Stéphanie, MUREZ Stéphane, VEZY Sandrine, GAUDIN Patrice, LIGER Sylvie

Absent(s) excusé(s) : Monsieur GAUDIN Patrice ; Monsieur BRETON Antoine
Absents représentés :

Monsieur Stéphane MUREZ a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Exposé

Monsieur Éric MORAND, Maire, présente aux membres du conseil la demande de subvention déposée par Louenn CHABIRON.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- VOTE le versement d'une subvention comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANT ALLOUÉ 2024
COMITÉ DES FÊTES OLIVET (ASLO)	250 €
	250 €

Fait et délibéré : les jour mois et an sus dits.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Éric MORAND

